

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Interuniversitaires

N° : 453 /D.C.E.I.U/ 2019

Alger, le ... 28 MAI 2019

Messieurs Les Présidents des conférences régionales des universités Centre-Est-Ouest

Objet : Note d'information

J'ai l'honneur de vous informer que la Direction de la Coopération et des Echanges Interuniversitaires, ne cesse de faire l'objet de demandes incessantes de la part de doctorants non salariés, ayant postulé au programme de coopération Algéro-Français PROFAS B+, sur la possibilité de postuler concomitamment au programme national exceptionnel P.N.E .

Pour lever toute équivoque à ce propos, je rappelle que :

1- Les doctorants non salariés ne peuvent émarger sur deux programmes à la fois .

2- Les doctorants ayant émargé au programme PROFAS B+ et qui ont exprimé le souhait de postuler au programme national exceptionnel, doivent formuler une demande de désistement avant le 06.06.2019, et de réintroduire un nouveau dossier, conformément au canevas

Je vous saurais gré des dispositions qu'il vous plaira bien de prendre en vue de porter ces éclairages à l'endroit des établissements universitaires

Parfaite Considération

مدير التعاون والتبادل ما بين الجامعات
إمضاء: سعيداني أرزقي

